

Le Collectif 50/50

Compte-rendu d'atelier – Mardi 21 février 2025

Cité Audacieuse, Paris 6

30 adhérent.e.s étaient présent.e.s à l'atelier.

2 intervenant.e.s extérieures : Maureen Lepers (sociologue) et Sophie Lainé Diodovic (directrice de casting et ancienne administratrice du Collectif 50/50).

4 membres du Conseil d'administration ont animé les tables de réflexion : Héloïse Dridi, Julien Goetz, Laura Pertuy, Florence Tissot.

L'atelier a été introduit par une Masterclass de Maureen Lepers sur les représentations et violences dans la télé-réalité.

Table de réflexion n°1 : Conditions de travail et prévention des VMSS (violences morales, sexistes et sexuelles) dans l'audiovisuel et le flux

Cette table de réflexion était animée par Sophie Lainé Diodovic, ancienne administratrice 50/50 et directrice de casting et Julien Goetz, administrateur du Collectif 50/50 et comédien.

Les avancées dans la prévention des violences et du harcèlement varient selon les secteurs : le cinéma et la fiction progressent, tandis que le flux (émissions TV, télé-réalité) reste en retrait.

La création de nouveaux postes comme référent.e VHSS, coordinateur.rice d'intimité ou référent.e enfants rencontre des blocages, notamment en télé-réalité qui refuse de s'aligner. Certains acteurs rejettent aussi l'inclusion des violences morales, craignant d'ouvrir une "boîte de Pandore".

Des freins subsistent sur les avenants au CNC, tandis que l'Arcom pourrait jouer un rôle clé dans la mise en place de ces métiers.

Proposition d'introduire des clauses "MeToo" dans les contrats avec les diffuseurs, mettant en avant la responsabilité partagée des producteurs et diffuseurs.

Il est également essentiel d'inclure les non-salarié.e.s comme les candidat.e.s de télé-réalité et le public, souvent exposés à des abus, comme l'illustrent des cas d'agressions sur des tournages (TW : cas de Gérard Miller et des spectatrices agressées sur ses tournages).

Enfin, il est nécessaire de faciliter l'accès aux outils et informations (kits, cellules d'écoute, clauses contractuelles) pour renforcer la prévention à tous les niveaux.

Table de réflexion n°2 : Contextualisation autour des films dits « abîmés » proposés dans l’audiovisuel

La table s’est tenue en présence de Florence Tissot et Laura Pertuy, administratrices du Collectif 50/50, Anne Ouvrard, adjointe actions et communication à l’AFCAE, et de cinq adhérentes de l’association.

Qu’est-ce qu’un film dit « abîmé » ?

Depuis un an, le Collectif 50/50 mène un travail en concertation avec l’AFCAE et les exploitant.e.s pour réfléchir à la question des films dits « abîmés », mettre en commun des outils (affichage, médiation en salle, programmation enrichie d’œuvres critiques, valorisation du patrimoine...) et continuer de lutter contre les VHSS qui impactent les personnes travaillant dans le secteur du cinéma et de l’audiovisuel.

On peut distinguer 2, voire 3, catégories de films « abîmés » :

- les films dont le message pose problème en matière de sexisme, racisme, etc. ;
- les films dont un.e membre a commis une ou plusieurs VHSS en lien avec le tournage ;
- les films dont un.e membre a commis une ou plusieurs VHSS dans le passé (exemples de Roman Polanski ou de Maurice Pialat, dont le centenaire arrive en 2025).

Une contextualisation des œuvres balbutiante à la télévision et sur les plateformes

La discussion a pris comme point de départ la diffusion prochaine des *Valseuses* de Bertrand Blier sur Paris Première, suivie d’un débat auquel le Collectif a été convié. Une adhérente remarque qu’il s’agit là de la même mise en place que lors d’un match de football, où il est souvent proposé de suivre une émission de commentaires/débrief suite au match. Le film de Blier, de l’avis de toutes, ne peut être programmé sans que soit affiché une contextualisation sur le site et/ou à l’écran. Se pose ici la question de la VOD et du flux, avec l’impression qu’il est plus simple de contextualiser s’il s’agit d’une œuvre proposée en VOD. Sans mention ou encadré spécifique sur la fiche du film pour le moment, Mubi utilise des Trigger Warnings qui « mettent en vigilance au moment de lancer la lecture du film ». Cela dit, une participante vivant à Londres nous indique avoir récemment regardé *Autant en emporte le vent* de Victor Fleming sur une chaîne privée britannique et avoir remarqué l’affichage d’un bandeau, à intervalles de 15 minutes, qui indiquait un message de l’ordre de « Please keep in mind the content of this film is outdated ». Cette proposition prend en compte l’arrivée du ou de la spectateurice en cours de route. Le message interroge cependant et rappelle les agissements du British Museum : ils reconnaissent avoir volé des œuvres, en sont désolés, mais ne les rendent pas... Une contextualisation plus précise, mieux amenée, aurait été préférable car si la chaîne considère que le film est « outdated », pourquoi le programmer ? Si Paris Première pose la question, dans son émission post-diffusion du film, de savoir s’il faut « envoyer valser les valseuses », quelle est la raison première de son choix ?

Une adhérente souligne le fait qu’il serait dommage de rayer *Autant en emporte le vent* de la carte car le film est aussi le témoin de son époque. Une autre s’interroge sur la nuisance que peut représenter le fait qu’un bandeau s’affiche toutes les quinze minutes lorsqu’on visionne un film et préfère être informée du contexte en amont pour pouvoir se plonger dans ce qu’elle voit à l’écran.

Une exploitante nous signale, elle, travailler pour un grand groupe disposant d’un réseau de salles de cinéma et s’être retrouvée démunie lors de la programmation en salle, dans le cinéma dans lequel elle travaille, du film d’animation *Mémoires d’un escargot* d’Adam Elliot, que le siège avait labellisé comme « tout public » en VF, à partir de 3 ans, alors qu’il n’est pas du tout adapté à cette tranche d’âge. S’il ne s’agit pas là d’un cas de film dit « abîmé », l’exemple démontre la nécessité d’une réflexion plus poussée autour des films projetés en salle, à la télévision et sur les plateformes, les exploitant.e.s comme les diffuseurs ayant une responsabilité lorsqu’ils et elles programment.

Quelles solutions et quels outils pour les films dits « abimés » diffusés à la télévision et sur les plateformes ?

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- la mise en place de Trigger Warnings, d'icônes de sensibilisation à l'écran ;
- la rédaction et l'affichage de texte, voire d'autres documents, sur les fiches des films ;
- une réflexion plus globale sur ce qu'est un film culte et sur la redéfinition que l'on peut effectuer des œuvres.
- le partage de ressources entre chaînes, plateformes, mais aussi entre les salles de cinéma, qui diffusent les œuvres en amont, et ces mêmes chaînes et plateformes.

Table de réflexion n°3 : Représentations dans la télé-réalité

Cette table de réflexion était animée Maureen Lepers, sociologue et Héloïse Dridi, administratrice du Collectif 50/50 et productrice.

Les discussions ont d'abord porté sur les préjugés liés à la télé-réalité, souvent perçue comme un contenu de moindre valeur en raison de biais sexistes et classistes.

Les conditions de travail y sont problématiques : les technicien.ne.s, souvent multitâches, ne sont pas formé.e.s aux VSS, il n'y a pas de référent.e sur place, et les candidat.e.s, bien que soumis.e.s à des conventions, manquent de protection face aux dépassements d'horaires et aux abus. Il n'y a pas de référent.e sur place, pas de directeur.rice de production mais juste un.e producteur.rice.

Le modèle actuel, centré sur le scandale et le buzz, soulève la question d'une télé-réalité éthique, qui pourrait être envisageable avec la mise en place de référent.e.s VSS.

Les représentations semblent plus larges dans la télé-réalité mais reste marquée par des stéréotypes raciaux et LGBTQ+, avec des exemples de personnes blanches modifiant leur prénom pour paraître racisé.e.s, espérant ainsi gagner en intérêt auprès des spectateur.rice.s.

Une étude sociologique sur les représentations dans la télé-réalité serait pertinente pour comprendre ces dynamiques. Enfin, il est crucial de faire remonter ces problématiques aux syndicats pour améliorer les conditions de travail et la représentation.